



HAL
open science

Information multimodale en Alsace : état des lieux

Florian Streb

► **To cite this version:**

Florian Streb. Information multimodale en Alsace : état des lieux. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2004, 26 p., tableaux. hal-02164771

HAL Id: hal-02164771

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02164771v1>

Submitted on 27 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Information Multimodale en Alsace

État des lieux

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections:

Dossiers: Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Références: Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné assez vaste, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel courant doit savoir. Le Certu s'engage sur le contenu.

Débats: Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

Organisme commanditaire : CERTU – SYS – TTS / Financé par la DRAST sur le chapitre 91-16/30			
Titre : Information Multimodale en Alsace			
Sous-titre : Etat des lieux	Date d'achèvement : 10/11/2004	Langue : Français	
Organisme auteur : CETE de l'Est	Rédacteurs ou coordonnateurs : Florian STREB	Relecteur assurance qualité : (nom, prénom) Roland COTTE (CERTU/SYS/TTS)	
Résumé : <p>Dans le cadre de la PREDIM (Plateforme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale), le CERTU a proposé que les différents CETE fassent un état des lieux sur l'information multimodale dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux de la région Alsace.</p> <p>Cette étude a plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- donner une image à l'instant t des services et systèmes existant en région;- mieux connaître ce qui se passe sur le terrain, les acteurs et leurs attentes;- contribuer à favoriser les échanges d'information sur les thèmes du réseau PREDIM ;- éventuellement approfondir le travail avec certains interlocuteurs. <p>Les informations recueillies proviennent d'entretiens effectués auprès des principales autorités organisatrices des transports et services routiers à partir d'un guide d'entretien, et d'un travail de recherche sur le web.</p> <p>Les conclusions principales sont que tous les réseaux de transports disposent de systèmes d'information aux usagers, plus ou moins efficaces et élaborés, et présentent une certaine hétérogénéité au niveau des moyens de communication utilisés et des informations fournies. En effet, les réseaux de transports urbains disposent pour la plupart d'un site web, développé suivant l'importance de l'agglomération, et donnent généralement les informations primordiales (plan, horaires et tarifs). Des fonctions de calcul d'itinéraires d'arrêt à arrêt existent pour Mulhouse et Strasbourg. L'apparition de réseaux urbains (par exemple à Obernai avec le transport public urbain prévu en juin 2005) et leur évolution (par exemple à Saint-Louis avec la nouvelle délégation de service public et le projet tram-train) impliquent la réflexion et l'amélioration des modalités d'information des usagers des réseaux. Les réseaux interurbains quant à eux sont moins avancés dans la démarche.</p> <p>À propos de l'information routière, une information en temps réel est diffusée pour l'ensemble du réseau routier, avec des moyens de communication plus développés (sites web notamment) pour les réseaux autoroutiers et les réseaux urbain et périurbain de Strasbourg dans le cadre de l'opération Gutenberg.</p> <p>Enfin, l'outil permettant de préparer les déplacements en transports publics, en ligne sur le site Trans-Rhéna, est utilisable mais ses bases de données horaires sont mises à jour de manière non permanente, ce qui peut poser la question de sa véritable efficacité. Le document conclut sur les perspectives (SIM et centrales de mobilité), et par quelques propositions d'actions.</p>			
Remarques complémentaires éventuelles (rubrique facultative) :			
Mots clés : Région Alsace ; Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Sélestat, Information multimodale; Information routière ; Transports Collectifs ; Centrale de mobilité ; Transport à la demande; information voyageurs ; système d'information		Diffusion : CERTU + CERTU/SYS/TTS	
Nombre de pages : 36	Tirage : 30 ex	Confidentialité : Accès libre	Bibliographie :

Sommaire

1. Contexte	7
1.1 L'information multimodale et la PREDIM	7
1.2 Objectifs de l'étude	8
1.3 Démarche	8
1.4 Situation en région Alsace	8
2. L'information déplacement en région Alsace	9
2.1 Information routière	9
2.1.1 Sociétés concessionnaires d'autoroutes	9
2.1.2 Services du Ministère de l'équipement	10
2.1.3 Conseils Généraux	11
2.1.4 Villes	11
2.2 Information sur les transports collectifs	12
2.2.1 La région	12
2.2.2 Le département du Bas Rhin	13
2.2.3 Le département du Haut Rhin	15
2.3 Autres services d'information	17
2.4 Information multimodale	17
3. Bilan et perspectives	18
3.1 Ce qu'il faut retenir	18
3.2 Perspectives	18
Annexes	21
1. Guide d'entretiens téléphoniques	23
2. Liste des services contactés	31

1. Contexte

1.1 L'information multimodale et la PREDIM

Quelques définitions communément acceptées de l'intermodalité, de la multimodalité et de l'information multimodale dans les transports :

Intermodalité : Enchaînement de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination.

Multimodalité : Offre de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination.

Information multimodale : Information relative aux modalités et conditions de déplacement à partir de tout mode de transport proposé aux usagers.

Ainsi, la fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'utilisateur des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage, pour l'aider à choisir le(s) mode(s) de transport le plus adapté à son besoin. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charges éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, etc.).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine vaste et incontournable. En effet :

- Elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière, covoiturage, transports collectifs urbains (bus, tram, métro, taxi, à la demande...) et interurbains (car, rail, avion ...), modes doux (vélo, marche...);
- Elle concerne une grande diversité d'acteurs, allant de l'utilisateur (occasionnel, professionnel, touriste, personne à mobilité réduite...) aux fournisseurs (autorités organisatrices de transport, exploitants de réseau, prestataires de services ...);
- Elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier;
- Elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données : théoriques (description des réseaux, horaires, tarifs, prévisions...) et en temps réel (perturbations, travaux, congestions et accidents, état du trafic...);
- Elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées (fourniture des tarifs et horaires, calcul d'itinéraires optimisés suivant certains critères, conseil et guidage...);
- Elle se décline sur toute une gamme de supports (papier, radio, TV, web, téléphone, bornes interactives, guichets...);
- Elle interagit avec d'autres domaines (vente, paiement, commerce, tourisme, météo...)

En France, le besoin de développer les services d'information multimodale a été souligné dès 2000 et la mise en place de services d'information multimodale est inscrite dans la loi SRU¹ depuis 2001 mais tarde à se concrétiser.

¹ Solidarité et Renouvellement Urbains

Aussi, une Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale (la PREDIM²) a été créée fin 2001 afin d'aider les initiatives des autorités organisatrices des transports et de faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale.

1.2 Objectifs de l'étude

Le CERTU³, service technique central du ministère de l'Équipement, a proposé que chaque Centre d'Études Techniques de l'Équipement fasse un état des lieux sur l'information multimodale dans sa zone d'action. Le présent document est l'état des lieux de la région Alsace.

Cette étude a plusieurs objectifs :

- Donner une image à l'instant t des services et systèmes existants ;
- Mieux connaître ce qui se passe sur le terrain, les acteurs et leurs attentes ;
- Contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes du réseau PREDIM ;
- Éventuellement approfondir le travail avec certains interlocuteurs.

L'objectif n'est pas de réaliser un état des lieux exhaustif, mais plutôt de diffuser un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un second temps. Grâce à la connaissance des pratiques des différents acteurs et de leurs attentes, nous pourrions éventuellement les aider dans leurs démarches.

1.3 Démarche

Dans ce but, un guide d'entretien a été rédigé afin de connaître les caractéristiques principales des services d'information multimodale existants en région Alsace. Les principales autorités organisatrices de transport ont été contactées : la région et les 2 départements qui la composent ont été questionnés, ainsi que certaines agglomérations dès lors qu'elles possédaient un réseau de transports urbains et que leur population était supérieure à 10 000 habitants.

Ainsi, les informations recueillies proviennent principalement d'entretiens téléphoniques, mais également d'un travail de recherche sur l'internet.

De plus, un état des lieux de l'information routière a été effectué en prenant contact avec les services routiers de la région : les DDE, les sociétés concessionnaires et les villes.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à et relu ce document.

1.4 Situation en région Alsace

La Région Alsace compte 1,7 M habitants pour une superficie de 8280 km² ; elle comprend 2 départements, le Bas-rhin et le Haut-Rhin, et 903 communes dont 7 de plus de 20000 habitants. L'Alsace est une région urbanisée et très dense (205 habitants au km²) ; 3 pôles urbains regroupent 43% de la population, il s'agit de Strasbourg, Mulhouse, Colmar.

² pour en savoir plus, consultez le site www.predim.org

³ Centre d'Etude sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques ; pour en savoir plus, consultez le site www.certu.fr

Par sa situation géographique frontalière avec l'Allemagne et la Suisse, mais également avec Strasbourg et ses instances institutionnelles, la vocation internationale et européenne de l'Alsace est une des caractéristiques importantes de la région en matière de transports de voyageurs, avec le tourisme.

En plus du Conseil Régional et des 2 Conseils Généraux, la région compte 11 autorités organisatrices de transport (dont 6 urbaines).

Les exploitants routiers sont les 2 DDE, les 2 sociétés concessionnaires d'autoroutes ainsi que le centre de régulation du trafic de Strasbourg ; la région compte 2 aéroports internationaux (Strasbourg, Mulhouse) et 1 national (Colmar), et également 3 plate-formes fluviales importantes (Strasbourg, Mulhouse-Ottmarsheim et Colmar-Neuf-Brisach). Les exploitants TC sont plus d'une quinzaine, dont bien sûr la SNCF.

2. L'information déplacement en région Alsace

Dans un premier temps, nous présenterons l'information routière, puis l'existant en matière de transport en commun, puis les autres services d'information et enfin quelques éléments sur l'information multimodale.

2.1 Information routière

Les services d'information routière en Alsace sont gérés par trois autorités : les sociétés concessionnaires, les services du Ministère de l'Équipement et le service de la circulation urbaine de Strasbourg, le SIRAC⁴.

2.1.1 Sociétés concessionnaires d'autoroutes

Dans le cadre du groupement d'intérêt économique Autoroutes-Trafic⁵ qui comprend 6 sociétés autoroutières françaises, des services d'information ont été mis en place. Ainsi, le site web trafic⁶ donne une information en temps réel et prévisionnelle, ainsi qu'un service de calcul d'itinéraire routier. Les 2 sociétés concessionnaires présentes en Alsace, la SANEF sur l'A4 dans le Bas-Rhin et la SAPRR pour l'A36 dans le Haut-Rhin, diffusent de l'information trafic en temps réel :

- via les Panneaux à Messages Variables positionnés sur leur réseau,
- via leur radio Radio Trafic (107.7 MHz).

Pour SAPRR, cette information est également disponible en appelant les numéros suivants :

- 0825 07 107 7 serveur vocal
- 0892 68 107 7 serveur vocal de l'ASFA⁷
- 36 15 Autoroute (ASFA)

Pour SANEF, la mise en place d'un service téléphonique « Centre de relation client » pour toute information sur l'état du trafic ou commerciale est prévue pour la fin de l'année 2004. De plus, des informations lors des dégradations de la qualité de l'air (alerte « ozone ») sont données (limitation des vitesses, incitation au report modal à l'entrée sur Strasbourg).

⁴ Système Informatique de Régulation Automatique de la Circulation

⁵ www.autoroutes-traffic.fr

⁶ www.autoroutes.fr et pour les sites des Sociétés concernées en Alsace : www.sanef.fr et www.saprr.fr

⁷ Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes et d'ouvrages à péage

Enfin, les sociétés d'autoroute informent en temps réel le CRICR Est⁸, service de l'État chargé de la diffusion de l'information routière de la zone Est.

2.1.2 Services du Ministère de l'équipement

2.1.2.1 CRICR Est (service interministériel)

Basé à Metz, le CRICR Est est par excellence le service de l'État chargé de diffuser l'information routière aux usagers pour la zone Est. Il fournit cette information par l'intermédiaire des médias nationaux, de l'internet (www.bison-fute.equipement.gouv.fr), du minitel (36 15 route) et de l'audiotex (0826 022 022), et également via le RDS-TMC⁹. La carte « futée » présente sur le site web donne des informations sur les événements routiers.

Les autres informations fournies concernent les conditions générales de circulation, les travaux et les manifestations perturbant la circulation.

2.1.2.2 DDE du Haut-Rhin

La DDE du Haut-Rhin possède un Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) situé à Colmar. C'est un CIGT départemental et d'axe (A 35) avec une permanence de 5H à 19H45 et une astreinte en dehors de cette plage horaire.

Les informations données aux usagers du réseau routier sont relatives aux perturbations liées à des bouchons, à des accidents, à des travaux et aux conditions météo (notamment pour les accès aux cols).

D'une part, elles sont envoyées depuis le CIGT par fax aux partenaires radios (notamment le service info trafic de France Bleue Alsace), au Conseil Général, à la préfecture, au CRICR Est, à la gendarmerie et au CODIS. Trois types de messages sont distingués :

- chaque début de semaine, le fax des perturbations prévisibles pour la semaine du fait de travaux,
- chaque jour à 7, 9 et 17 heures, le fax des perturbations et leurs évolutions
- en temps réel, un message flash suite à un événement

D'autre part, ces informations sont également disponibles au standard téléphonique du CIGT (basculement de la DDE vers le CIGT) et sur un répondeur téléphonique au 03 89 24 23 33.

Enfin, le site internet de la DDE 68¹⁰ fait un lien vers l'information trafic « Bison Futé » du CRICR Est de Metz.

En projet : l'installation de 3 PMV sur l'A 35, de 7 PMV sur la VRU à l'entrée de Mulhouse et de 1 PMV dans la vallée vosgienne.

⁸ Centre Régional d'Information et de Coordination Routière

⁹ Radio Data System - Traffic Message Channel : Canal numérique supporté par une onde radio FM et utilisé pour adresser des messages silencieux codés à des applications embarquées de façon à afficher des informations de trafic et de guidage dans la langue du conducteur

¹⁰ www.haut-rhin.equipement.gouv.fr

2.1.2.3 DDE du Bas-Rhin

Le CIGT de la DDE du Bas-Rhin est à la fois un CIGT départemental, d'axe (A35) et périurbain. Il s'inscrit dans le cadre de l'opération GUTENBERG¹¹ pour la gestion du trafic routier en temps réel, centrée sur l'exploitation de l'A35, les VRU et pénétrantes structurantes de Strasbourg. Il fonctionne actuellement en 2 x 8H les jours ouvrés et passera en 3 x 8H tous les jours à partir du 15 mars 2005.

Les informations sur les perturbations (bouchons, accidents, manifestations..), sur les travaux, sur les modes de transport collectif (parking –relais), et sur les conditions météo avec incitation au report modal dans le cas des pollutions à l'ozone, sont données en temps réel via :

- le standard téléphonique du CIGT au 03 88 26 10 10 (pupitreur de 6H à 20H, répondeur en dehors),
- les PMV (11 actuellement sur le réseau Gutenberg),
- les médias radio et télévision (F3 et TF1) avec, chaque matin, une synthèse de la situation des chantiers ; le SDIR (Schéma Directeur de l'Information Routière) a été décliné à l'échelle du département, incluant les autoroutes, les routes nationales et les routes départementales ; il est le support d'information routière journalière diffusée aux médias ;
- le site internet de la DDE 67¹², qui présente un synoptique du trafic autoroutier avec des bornes précisant l'événement perturbant mis à jour chaque minute, les chantiers routiers en cours dans le Bas-Rhin, la circulation dans les cols vosgiens suite à la fermeture du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines et un lien vers bison futé,
- pour les plans ozone, des calicots sur les ouvrages d'art (dernière année d'utilisation).

Bien évidemment, le CIGT est en contact avec la SANEF et le SIRAC, service de la circulation de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

En terme de projets relatifs à l'information multimodale, une étude en cours concerne la couverture radio 107.7 de l'A35 uniquement afin d'offrir une continuité entre l'autoroute A 4 à l'autoroute A36. L'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic et de faire des propositions pour l'installation d'antenne relais, le premier volet de cette étude concernant Strasbourg.

Dans le cadre de l'opération GUTENBERG, la stratégie d'information multimodale reste à bâtir.

2.1.3 Conseils Généraux

À l'exception des informations concernant les travaux en projet et en cours dans les départements et présentes sur les sites Internet des Conseils Généraux, il n'y a pas de dispositions spécifiques en matière d'informations routières, celles-ci étant données par les DDE.

2.1.4 Villes

Seule Strasbourg possède un centre de régulation du trafic, le SIRAC, qui gère les carrefours à feux et fournit de l'information trafic.

¹¹ Gestion unifiée du trafic englobant Strasbourg et sa région

¹² www.bas-rhin.equipement.gouv.fr

Il renseigne les automobilistes sur, d'une part, l'état du trafic routier des principaux axes de la ville (bouchons, encombrements, accidents, travaux) dans le cadre de l'opération Gutenberg, et d'autre part, sur le stationnement et sur les modes de transport collectif dans certains cas particuliers (manifestation, pic d'ozone...).

Ces informations sont disponibles en temps réel via :

- le standard téléphonique du SIRAC (03 88 84 84 84),
- les PMV disposés aux entrées principales de la ville (5), gérés par le CIGT GUTENBERG,
- les radios locales et nationales (6),
- le jalonnement dynamique des stationnements.

La diffusion de l'information aux radios, aux DDE et au CRICR est effectuée à partir d'une application e-mail : un flash circulation est envoyé toutes les 15 minutes en heure de pointe, ainsi qu'un flash événementiel en temps réel avec confirmation téléphonique suivant l'importance de l'événement.

Dans le cadre de l'opération GUTENBERG, les relations et échanges entre le SIRAC et le CIGT sont continus. D'ailleurs, ces services réfléchissent à la mise en place d'un site Internet commun contenant l'information routière et également l'information transport collectif. Cependant, cette mise en place n'interviendrait pas avant au minimum 2 ans du fait de la rénovation engagée du PC circulation de Strasbourg.

2.2 Information sur les transports collectifs

Cette information est disponible sur le site <http://passim.predim.org>, prototype d'annuaire des sources d'information TC réalisé dans le cadre de la PREDIM, et complété à l'occasion de cette étude.

Les principales Autorités Organisatrices des Transports (AOT) ont été questionnées sur l'information multimodale dans le domaine des transports dont ils sont responsables, à savoir la région, les 2 départements qui la composent et les AOT précisées en annexe 2 (liste des services contactés).

2.2.1 La région

Au niveau régional, l'information TER est diffusée par l'intermédiaire de fiches horaires, du guide horaire régional, des affiches, par téléphone (standard téléphonique au 08 36 35 35 35), et via un site web¹³ (horaires, plan, itinéraires, offres tarifaires). Les informations sur les perturbations, retards, ou travaux sont diffusées via SMS et téléphone. De plus, un projet de la SNCF est en cours d'analyse par la région pour l'information des voyageurs par des agents de relations clients.

Une intégration tarifaire est mise en place sous forme d'abonnements combinés TER/Urbain à Strasbourg, Sélestat, Colmar et Mulhouse (formules *Alsaplus*), mais également sous forme d'abonnements transfrontaliers TER/Urbain avec l'Allemagne (Kehl et Sarrebruck) et la Suisse (Bâle).

Enfin, outre les projets d'aménagements ferroviaires (avec le TGV Est-européen, le TGV Rhin-Rhône,...) et les projets de tram-train (Strasbourg-Bruche-Piemont et Mulhouse-Thann-Kruth), la Région Alsace est chargée par l'ensemble des AOT

¹³ www.ter-sncf.com/alsace

alsaciennes¹⁴ de conduire une étude visant à définir la faisabilité d'un système d'information multimodale (SIM) intéressant plusieurs réseaux de transports dont l'objectif est de préciser les caractéristiques techniques, juridiques et financières d'un SIM en Alsace. L'analyse de la consultation pour cette étude est terminée : la société SETEC a été désignée. Le lancement de l'étude est prévu fin octobre 2004 avec rendu de l'étude en mai 2005.

2.2.2 Le département du Bas Rhin

Réseau 67 :

Le Réseau 67 est le réseau de lignes régulières conventionné par le Conseil Général du Bas-Rhin (CG67) sur 4 bassins de déplacement (Strasbourg, Haguenau, Sélestat, Saverne). Il est également utilisé pour les transports scolaires. L'information existante est sous forme de fiches horaires réalisées par le CG67 et disponibles dans les gares et gares routières et mises en ligne sur le site web du CG67 (www.cg67.fr). Pour le bassin de Strasbourg, qui représente 70% du trafic total du Réseau 67 et du fait de la délégation de service public à la CTS¹⁵, les lignes ont une information beaucoup plus étendue que les autres lignes interurbaines. Ainsi, pour l'*Inter* (réseau interurbain exploité par la CTS), des informations dynamiques sur les horaires de départ des cars et les perturbations connues sont affichées en temps réel à la gare routière et aux plate-formes intermodales de *Bagersee* et de la *Rotonde* notamment ; le site web de la CTS (www.cts-strasbourg.fr) propose une information complète du réseau exploité.

Par ailleurs, dans le cadre de l'intégration tarifaire avec le réseau urbain de Strasbourg, le projet de billettique *Badgeo*, carte à puce sans contact mise en service au 1 septembre 2004 sur le réseau urbain, sera bientôt mis en place à l'échelle interurbaine sur le réseau l'*Inter*. De plus, le CG67 propose une réduction de 50% sur l'abonnement hebdomadaire sur simple présentation d'un abonnement de travail SNCF.

TAD :

Plusieurs services de transport à la demande (TAD) délégués aux structures communales de second ordre ont été mis en place avec l'appui financier du département : **Distrinavette** pour la communauté de communes de Saverne et la ville de Marmoutier, **Com'Taxi** pour la communauté de communes du pays de Sainte-Odile, **Taxi Co** pour la communauté de communes des pays du Barr et du Bernstein, **Taxi à la carte** pour la communauté de communes de Marckolsheim et environs, **Taxi'Val** pour la communauté de communes du canton de Villé. L'information sur ces services TAD est essentiellement réalisée à l'aide de plaquettes disponibles en mairies, offices du tourisme ou commerces, ou lors de communications locales (presse, bulletin intercommunal), ou encore sur deux sites web¹⁶.

Depuis peu (septembre 2004), un service de TAD a été mis en place sur l'axe RN4 pour les personnes à mobilité réduite (PMR), avec informations et réservations en gare routière de Strasbourg. À Sélestat également, depuis la nouvelle délégation de

¹⁴ AOTs alsaciennes : la Région, les 2 Départements, Strasbourg, Sélestat, Colmar, Mulhouse, et Saint-Louis

¹⁵ Compagnie des Transports Strasbourgeois

¹⁶ www.pays-de-barr.com pour Taxi Co
www.cc-canton-de-ville.fr pour Taxi'Val

service public (1/09/2004), un service de TAD couvre la communauté de communes.

Le CG67 réfléchit à la mise en place d'une centrale de mobilité à l'échelle du département du fait du grand nombre d'intervenants (exploitants, centres particuliers de réservation...) et des difficultés rencontrées notamment pour les TAD avec la problématique de réservation téléphonique et d'exploitation.

Strasbourg :

L'AOT urbaine est la CUS. Le réseau prend en compte un PTU de 27 communes avec plus de 450 000 habitants.

En plus les supports de communication papier, la CTS met à disposition de ses clients un service de renseignement par téléphone *Allô CTS* et deux agences commerciales (place Kléber et dans la Galerie à l'En-Verre -station gare centrale-). De même, son site web (www.cts-strasbourg.fr) donne une information transport complète (description réseaux, horaires, tarifs, informations en temps réel concernant les perturbations sur le réseau urbain,...). Cette information couvre le réseau urbain et interurbain (11 lignes exploitées du Réseau 67) en prenant en compte l'ensemble des transports proposés : bus, tram, navette aéroport, vélo, transports scolaires, parking relais-tram. Le site web permet également d'obtenir les horaires bus et tram d'arrêt à arrêt (non disponible au moment de l'étude suite à un incident technique).

Les temps d'attente sont précisés à chaque station de tram et à certains arrêts de bus. Des haut-parleurs équipent les stations de tram afin de donner une information en temps réel en cas de perturbation.

Les horaires des trains SNCF sont indiqués dans les poteaux d'arrêt de la CTS aux gares de la CUS, sauf Strasbourg.

À l'occasion de manifestations sportives, culturelles, ou d'événements particuliers (par exemple météo avec pics d'ozone), une information spécifique est donnée sur les transports collectifs et notamment sur leur tarification et le report modal.

En terme de billetterie, la carte *Badgé* est en service depuis le 1^{er} septembre sur le réseau urbain. C'est une carte à puce sans contact pour les abonnements et sur laquelle il est également possible de charger des carnets de tickets. En 2005, *Badgé* sera mis en place sur le réseau interurbain *l'Inter*. Enfin, la tarification combinée urbain-train est proposée avec divers abonnements, sur les réseaux urbains et interurbains. Sur le réseau interurbain, il s'agit d'une remise tarifaire et non d'un véritable titre combiné.

Sélestat :

L'AOTU est la Communauté de Communes de Sélestat. Le réseau TIS (Transport Intercommunal de Sélestat) couvre 12 communes. Les informations sur le réseau urbain et sur le service récent de TAD (description du réseau, horaires, tarifs) sont données par téléphone (numéro vert), dans un carnet récapitulatif (disponible en mairies, gare SNCF et agence commerciale) et par affichage aux arrêts. Enfin, elles seront disponibles sur le site web www.tis-selestat.fr, site très prochainement opérationnel.

Obernai :

La commune travaille actuellement à la définition des modalités d'information des usagers dans le cadre de son projet de transport public urbain dont l'ouverture est prévue en juin 2005.

2.2.3 Le département du Haut Rhin

TC départementaux :

Les informations concernant les transports interurbains dans le Haut-Rhin peuvent être obtenues auprès des différentes gares routières et des transporteurs. Sur le site web du CG68 (www.cg68.fr), seule la carte des lignes régulières du département est disponible. Par ailleurs, un des exploitants a mis en ligne sur son site web (www.l-k.fr) les horaires, les tarifs et la carte du réseau qu'il exploite (scolaire et interurbain).

Actuellement, le tableur horaire des lignes est transmis aux exploitants qui éditent leurs supports. Aussi, pour une meilleure information sur l'ensemble du département, le CG souhaiterait disposer de la pleine maîtrise de l'édition des fiches horaires, réaliser un guide horaire (lignes, horaires, tarification) et mettre ces informations en ligne sur son site web.

Enfin, une tarification combinée interurbain – urbain est mise en place sur le réseau de Mulhouse avec le SITRAM¹⁷, appelée *Combipass*. De son côté, le CG68 propose un abonnement du travail SNCF+interurbain depuis septembre 2004.

Mulhouse :

L'AOTU est le SITRAM. Le PTU a été étendu à 24 communes en juin 2004, mais cette extension n'aura d'effets sur l'organisation du transport collectif qu'à partir de 2005.

Le site web de Soléa (www.solea.info), l'exploitant urbain, présente une information très complète sur le réseau urbain et scolaire : plan du réseau, horaires aux arrêts avec recherche d'itinéraires sur mesure, parking relais, navette Euroairport, tarifs. Bien évidemment, ces informations sont également disponibles en gare, en agences commerciales ou au standard téléphonique *Allô Soléa*.

Habituellement, des informations en temps réel sont données dans les véhicules pour le temps de parcours, et à certains arrêts équipés pour les temps d'attente, mais également sur les perturbations rencontrées et travaux en cours. Ce n'est plus le cas du fait du chantier en cours pour le tramway urbain du projet Tram-Train, mais ces informations seront communiquées de nouveau une fois sa mise en service effective (première phase du tramway urbain fin 2005).

Les services *Tramette* (parking relais et navette reliant le centre ville) et *Domibus* (TAD pour les personnes à mobilité réduite) sont respectivement présentés sur le site web de Soléa et du Sitram.

En terme de tarification, plusieurs abonnements ont été mis en place afin de promouvoir l'intermodalité avec le réseau ferré (abonnement *Traima*) et l'interurbain (le *Combipass*).

Dans le cadre du projet Tram-train, des réflexions sont menées notamment sur l'information dynamique à donner et sur la possibilité de mettre en gare une borne d'information multimodale.

¹⁷ Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne (www.sitram.net)

Colmar :

Deux AOTU régissent le réseau urbain de bus TRACE¹⁸ : la CAC¹⁹ et le SITREC²⁰. Le PTU comprend 18 communes (10 faisant partie du SITREC et 8 de la CAC). Le SITREC a donné mandat à la CAC pour la gestion quotidienne du réseau dans un souci de maintenir une cohérence globale sur l'ensemble du périmètre des transports.

Outre le guide horaire disponible (avec les correspondances SNCF – lignes TRACE, le plan du réseau et les horaires des lignes), le site web du réseau TRACE (www.trace-colmar.com) propose une information complète sur le réseau urbain : plan, horaires aux arrêts, tarifs, informations sur les perturbations et sur les travaux. Des bornes d'information voyageurs donnent en temps réel une information sur les temps de trajet et les perturbations. De plus, un numéro vert unique est en place pour le transport à la demande des PMR, *Trace Mobile*, et pour le TAD sur une ligne donnée, *Taxitrace*.

Plusieurs abonnements sont proposés en dehors des formules *Alsaplus*.

Par ailleurs, une réflexion est en cours sur le Grand Pays de Colmar (100 communes et environ 200000 habitants) pour la mise en place d'une centrale de mobilité.

Saint-Louis :

La Communauté de Communes des 3 Frontières est l'AOTU. Le réseau *Distribus* couvre 10 communes et dessert également la ville de Bâle ; un service de TAD est en place pour les communes éloignées : Kembs et Bartenheim.

Les informations sont disponibles sur support papier à la Communauté de Communes, en mairies et chez les dépositaires, et bien évidemment à l'agence commerciale Métro Cars (fiches et standard téléphonique). Actuellement, une fiche horaire pour chaque ligne est éditée, mais il n'existe aucun document du type guide horaire où l'ensemble des informations serait repris (horaires habituels, vacances, tarifs, fonctionnement des bus...).

Le site web de la ville de Saint-Louis (www.saint-louis.fr) donne les coordonnées de l'exploitant ; celui de la communauté de communes est en construction.

Dans le cadre du renouvellement de la DSP pour l'année 2005, les évolutions en terme de promotion et de communication sur le réseau de transport en commun sont demandées (support d'information, information d'approche, site web...). Le choix du candidat se fera courant octobre.

Cernay :

Sur les communes de la Communauté de Communes de Cernay et Environs, une navette gratuite circule deux jours dans la semaine. Le site web de la communauté (www.cernay.org) propose le plan, les horaires aux arrêts et les informations sur les perturbations pour ce réseau urbain. Il propose également les liens vers les informations sur les lignes de transports interurbains (bus et ferroviaire) passant à Cernay. Les horaires sont également disponibles en mairies et à la communauté de communes (standard téléphonique).

Par ailleurs, une étude de faisabilité de la mise en place d'un réseau de ligne régulière est engagée.

¹⁸ TRANsport en commun de Colmar et Environs

¹⁹ Communauté d'Agglomération de Colmar

²⁰ Syndicat Intercommunal des Transports des Environs de Colmar

2.3 Autres services d'information

Dans le département du Bas-Rhin, deux associations ont développé le covoiturage et l'auto partage en partenariat avec notamment le Conseil Général et l'ADEME (et la CUS pour Auto'trement) :

- l'association **Auto'trement** : un service de voiture partagée est mis en place à Strasbourg depuis 2000. Le site web www.autotrement.com donne les informations précisant le fonctionnement de l'auto partage : véhicules, stations, tarifs, réservations (par téléphone ou internet), utilisation... Plusieurs stations d'autopartage sont situées en centre-ville et en périphérie, mais également dans des Parkings-Relais tram pour associer la formule à l'utilisation des transports publics. De plus, l'abonnement *Espass Auto'trement* donne accès au système de l'auto partage et la libre circulation sur l'ensemble du réseau urbain de la CTS.
- l'association **Stopauto** : le site web www.stopauto.net recense les annonces d'offres et de demandes de covoiturage.

Par ailleurs, chacun des 2 aéroports internationaux présente sur son site web (www.strasbourg-aeroport.fr et www.euroairport.fr) les horaires des navettes mises en place ou les liens permettant d'obtenir ces horaires.

2.4 Information multimodale

Le site web *Trans-Rhéna* (www.trans-rhena.net) est un outil privé développé par la société Mentz Informatique dans le cadre du projet européen de recherche et développement *ISCOM*²¹ de 2000 à 2002. C'est un système automatisé d'informations intermodales qui permet de favoriser et de faciliter les déplacements des voyageurs en transports publics (urbains et interurbains : bus, tram, train) en Alsace, dans le territoire de Belfort, ainsi que dans la région limitrophe du Baden-Württemberg et dans le Canton de Bâle. Sa mise à jour n'est pas permanente mais elle est toujours réalisée par la société Mentz informatique et autant que possible suivant les données recueillies, notamment par l'intermédiaire du projet européen de R&D *TRASCOM*²², lancé à la suite d'*ISCOM*.

L'objectif de *TRASCOM* est de développer de nouveaux services pour le transport des personnes, basées sur l'utilisation du téléphone portable sur les régions Sud-Alsace et du Rhin-Supérieur, de Wallonie, de la Somme (Abbeville), sur le Territoire de Belfort et du Jura. Mais il va plus loin et associe la voiture professionnelle (TAD, covoiturage, voiture partagée,...) aux choix des modes de transport. La fin du projet est prévue en novembre 2004.

Du côté de l'Agglomération Trinationale de Bâle (ATB), le projet *Transbâle* est toujours en ligne en tant que site de démonstration (www.transbale.com), mais les données ne sont plus mises à jour. Le service a été développé par la société Carte Blanche Conseil entre 2000 et 2002. Il a été en ligne avec les horaires complets et à jour de toute l'agglomération trinationale durant l'année 2002, à titre d'expérimentation. Fin 2002, un concept d'exploitation pérenne a été proposé par

²¹ Information Systems for COmbined Mobility management in urban and regional areas

²² TRaveler ASsistance for COmbined Mobility in régional areas (www.trascom-ec.net)

Carte Blanche Conseil, mais les financements nécessaires n'ont pas été obtenus. La réalisation est souvent citée comme une référence de l'information multimodale, ce qui est une faible consolation. Par ailleurs, le projet de prolongation du réseau de tram bâlois vers les territoires français et allemand, avec l'étude de faisabilité lancée par l'agglomération trinationale, va peut-être relancer Transbâle ...

Pour l'heure actuelle dans la région Alsace, seuls des projets et réflexions ont été lancés sur le thème de l'information multimodale.

3. Bilan et perspectives

3.1 Ce qu'il faut retenir

Tous les réseaux de transport disposent de systèmes d'information aux usagers, plus ou moins efficaces et élaborés, qui donnent au minimum les horaires. Aussi, une certaine hétérogénéité entre les réseaux est à remarquer principalement au niveau des moyens de communication et des informations fournies.

En effet, les réseaux de transports urbains disposent pour la plupart d'un site web, développé suivant l'importance de l'agglomération, et donnent généralement les informations primordiales (plan, horaires et tarifs). Des fonctions de calcul d'itinéraires d'arrêt à arrêt existent pour Mulhouse et Strasbourg. L'apparition de nouveaux réseaux urbains (par exemple à Obernai avec le transport public urbain prévu en juin 2005) et leur évolution (par exemple à Saint-Louis avec la nouvelle délégation de service public et le projet tram-train) impliquent la réflexion et l'amélioration des modalités d'information des usagers.

Les réseaux interurbains quant à eux sont moins avancés dans la démarche, plus particulièrement dans le Haut-Rhin.

La plupart des AOTU s'accordent à dire que les systèmes d'information mis en place sont satisfaisants mais pas suffisants. Les conseils généraux, quant à eux, considèrent que leur système n'est pas satisfaisant.

À propos de l'information routière, une information en temps réel est diffusée pour l'ensemble du réseau routier avec des moyens de communication plus développés (sites web notamment) pour les réseaux autoroutiers et le réseau urbain et périurbain de Strasbourg dans le cadre de l'opération Gutenberg.

Enfin, l'outil en ligne sur le site *Trans-Rhéna* permettant de préparer ses déplacements en transports publics est utilisable mais ses bases de données horaires sont mises à jour de manière non permanente, ce qui peut poser la question de sa véritable efficacité.

3.2 Perspectives

En terme d'information routière, la couverture radio (107.7) du réseau départemental d'information routière, du nord au sud du Bas-Rhin, est à l'étude. Peu d'initiatives sont constatées pour associer les transports collectifs et la route, hormis l'opération Gutenberg sur Strasbourg, même si pour cette opération, la stratégie d'information multimodale reste à élaborer. À noter également sur Strasbourg, le souhait partagé des centres de gestion du trafic (CIGT 67 et SIRAC) de mettre en place un site web commun contenant l'information routière et l'information TC.

En terme d'information multimodale, la région, mandatée par l'ensemble des AOT alsaciennes, doit très prochainement lancer l'étude de faisabilité d'un système

d'information multimodale sur l'ensemble de son territoire. De plus, le projet de la région au sujet d'une tarification unique et inter opérable est en cours de réflexion avec les principales AOT d'Alsace. Le lancement de l'expérimentation par le CG67 de l'utilisation de la carte *Badgé* pour le réseau interurbain et urbain de la CTS, pour une mise en place en 2005, semble aller dans ce sens.

De son côté, le CG67 réfléchit à la mise en place d'une centrale de mobilité sur le département, tout comme le Grand Pays de Colmar sur son territoire.

Le CG68 souhaite maîtriser pleinement l'édition des fiches horaires et d'un guide horaire du réseau interurbain et pouvoir ainsi enrichir son site web de ces informations.

Enfin, les entretiens téléphoniques montrent que les AOT sont demandeuses d'informations sur l'Information Multimodale avec notamment le souhait de connaître ce qui se fait ailleurs, de connaître le recensement des projets de développement de système d'information multimodale. Certaines attentes par rapport aux actions du Ministère ont été évoquées, notamment la réalisation de documents de référence avec récapitulatifs et objectifs des projets.

Une première action pourrait être envisagée vers ces AOT avec une présentation de la Predim, des expérimentations menées et abouties et des solutions mises en place dans les agglomérations françaises.

Une autre action concerne le retour aux sollicitations des AOT, avec notamment la participation au suivi de l'étude SIM sur la région.

Le recensement des actions sur les transports alternatifs peut également être envisagé, car, comme on a pu le voir dans le département du Bas-Rhin, le transport à la demande, le co-voiturage et l'auto partage se développent.

Annexes

1. Guide d'entretiens téléphoniques
2. Liste de services contactés

1. Guide d'entretiens téléphoniques

TRANSPORTS EN COMMUN

1 IDENTIFICATION DE L'AOT

1.1 Nom de l'autorité Organisatrice de Transports :.....

Adresse :.....

.....

.....

Téléphone :.....

Fax :

Email :

Coordonnées de la personne qui répond à ce questionnaire (uniquement pour des démarches complémentaires à cette enquête) :

Nom, Prénom :..... Téléphone :.....

1.2 Forme juridique de l'AO au 01/01/04 :

- Commune
- Communauté de commune
- Communauté d'agglomération
- Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM)
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)
- Autre, préciser:.....

1.3 Nombre de communes dans le PTU :.....

2 CARACTERISTIQUE DU RESEAU

2.1 Sur votre réseau, existe-t-il un service de Transport à la Demande ?

- Oui Non

Si oui, Depuis quand et pour quel public ?

.....

.....

.....

2.2 Pratiquez-vous l'intermodalité avec :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Transports Urbains | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| <input type="checkbox"/> Transports Interurbains | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| <input type="checkbox"/> Transports ferroviaires | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Si oui, comment :

.....
.....
.....

2.3 Quels types d'informations sur votre réseau de Transport Collectif mettez-vous à disposition des usagers ?

- A. la description du réseau
- B. les horaires
- C. les prix et tarifs
- D. les informations sur les perturbations
- E. des informations sur les travaux
- F. les temps d'attente
- G. les temps de trajet
- H. calcul d'itinéraire
- I. des modifications d'itinéraires de lignes
- J. l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- K. les réservations disponibles
- L. des informations en temps réel
- M. des informations tourisme (langue)
- N. autres, préciser :.....
.....

2.4 Quel(s) support(s) est utilisé(s) pour informer les utilisateurs ?

(à chaque support, indiquer la lettre du type d'information disponible de la question 3.2)

- Minitel
Type d'information :.....
- Les services vocaux (standard téléphonique)
Type d'information :.....
- Les services Internet
Type d'information :.....
- Les bornes d'informations voyageurs
Type d'information :.....
- Les bandeaux déroulants d'information
Type d'information :.....
- Les téléphones portables
Type d'informations :.....
- Les centres d'information téléphonique
Type d'information :.....
- Les agents de relations clients
Type d'information :.....
- Les conducteurs
Type d'information :.....

- Les guichets
Type d'information :.....
 Autres, préciser :.....
.....
.....

2.5 Comment l'utilisateur peut-il acheter son titre de transport ?

- Magasins de vente
 Bornes de vente a) aux arrêts de transports
 b) autre, à préciser :.....
.....
 Dans les transports
 Par téléphone portable
 Par Internet
 Autres :.....

2.6 Les utilisateurs peuvent-ils disposer d'autres informations (à préciser) sur les supports évoqués plus haut :

- Informations routières
De quel type :.....
.....
 Information sur le stationnement
De quel type :.....
.....
 Informations sur les autres modes de transports collectifs
De quel type :.....
.....
 Informations sur les transports scolaires
De quel type :.....
.....
 Informations sur les correspondances
De quel type :.....
.....
 Autres informations, à préciser :.....
.....

2.7 Les services d'informations donne-t-il satisfactions ?

- à l'AO Oui Non
Pourquoi ?.....
.....

à(aux) l'exploitant(s) Oui Non
Pourquoi ?.....
.....

aux clients Oui Non
Pourquoi ?.....
.....

2.8 Des enquêtes ont-elles été réalisées pour connaître les besoins en terme d'information multimodale que les utilisateurs souhaitent avoir ?

Oui Non
Si oui, quelles en sont les conclusions ? (pouvez-vous nous communiquer ces résultats d'enquêtes)
.....
.....
.....
.....

2.9 Connaissez-vous d'autres systèmes d'information multimodale (plus ou moins innovant) ?

Non
 Oui, lesquels ? qu'en pensez-vous ?
.....
.....
.....
.....

2.10 Envisagez-vous de mettre en place d'autres moyens d'information multimodale ?

Non
 Oui, lesquels ?
.....
.....
.....
.....

2.11 Êtes-vous en contact avec d'autre(s) Autorité(s) Organisatrice(s) des Transports, des gestionnaires de voirie, des fournisseurs de données pour proposer une information multimodale aux utilisateurs ?

Non
 Oui, lesquels ?
.....
.....
.....
.....

3 **TARIFICATION / BILLETTIQUE**

3.1 Quel(s) type(s) de billettique (titre de transport) est utilisé(s) sur votre réseau ?

- tickets papier ou carton à valider
- « boîte à monnaie »
- cartes à vue individualisées (abonnements)
- cartes à puce à contact
- tickets à piste magnétique à valider
- cartes à puces sans contact
- autres, préciser :

3.2 Quelles sont les perspectives de billettique sur le réseau ?

.....

3.3 A quelle(s) échéance(s) ?

.....

4 **PREDIM**

4.1 Connaissez-vous la PREDIM (Plate-forme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale) ?

- Oui Non

Pour information, le site Internet de la Predim a pour adresse : www.predim.org

4.2 Seriez-vous intéressé par une journée d'information et de réflexion sur la démarche et les systèmes d'informations multimodale plus ou moins innovant ?

- Oui Non

4.3 Connaissez-vous PASSIM (Prototype d'Annuaire des Sources et Services d'Information Multimodale : <http://passim.predim.org>) ?

- Oui Non

4.4 Observations diverses :

.....

INFORMATION ROUTIÈRE

1. Identification du service :

1.1. Nom du service :.....

Adresse :.....

.....

.....

Téléphone :.....

Fax :.....

Émail :.....

Coordonnées de la personne qui répond à ce questionnaire (uniquement pour des démarches complémentaires à cette enquête) :

Nom, Prénom :..... Téléphone :.....

1.2. Statut du service et type de réseau :

CIGT : départemental, d'axe,

PC Ville de Régulation du trafic

SCA, précision :

Autre, précision :

2. Quel type d'information est donné aux usagers du réseau routier (période hivernale et/ou estivale) ?

a. les informations sur les perturbations (bouchons, accidents...)

b. des informations sur les travaux

c. les temps d'attente

d. les temps de trajet

e. calcul d'itinéraire

f. des informations en temps réel

g. des informations touristes (langue)

h. des informations sur le stationnement

i. des informations sur les modes de transports collectifs (parking relais...)

j. autres, préciser :

.....

.....

3. Quels supports de diffusion sont utilisés ?

Minitel

Type d'information :.....

Les services vocaux (standard téléphonique)

Type d'information :.....

Les panneaux à message variable

Type d'information :.....

- La radio. station :.....
Type d'information :.....
- Les services Internet
Type d'information :.....
- Les bandeaux déroulants d'information
Type d'information :.....
- Les téléphones portables
Type d'informations :.....
- Les centres d'information téléphonique (serveur vocal)
Type d'information :.....
- Autres, préciser :.....

4. Êtes-vous en contact avec d'autre(s) autorité(s) organisatrice(s) des transports, des gestionnaires de voiries, des exploitants, des fournisseurs de données pour proposer une information multimodale aux utilisateurs ?

- Non
- Oui, lesquels ?
.....
.....
.....
.....

5. Projets en cours ?

- Non
- Oui, lesquels ?
.....
.....
.....
.....
.....

PRINCIPAUX PARTENAIRES

.....
.....
.....
.....

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET ATTENTES

.....
.....

2. Liste des services contactés

Ville	Service	Contact	Fonction	Adresse	Téléphone	E Mail
Conseil Régional	Direction Transports et Déplacements	Mme Marie-Hélène VAUTRAVERS-VERDIER M. Camel MAHDJOUR		65, avenue de la Paix BP 1006/F 67070 STRASBOURG Cedex www.cr-alsace.fr	03 88 15 67 25 03 88 15 69 73	Marie-hélène.vautravers-verdier@region-alsace.fr Camel.mahdjoub@region-alsace.fr
67 – DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN						
INFORMATIONS ROUTIÈRES						
DDE 67	SER/CET CIGT	M. Francis ANTHONY	Adjoint au Chef CET	17a rue Zielbaum BP 40 67037 STRASBOURG cedex 2 www.bas-rhin.equipement.gouv.fr	03 88 10 89 12	francis.anthony@equipement.gouv.fr
SANEF	DREX EST Metz	M. Daniel AILI	Responsable	87, rue du Général Metman 57070 METZ www.sanef.fr	03 87 39 41 80	daniel.ailli@sanef.com
Strasbourg	PC Trafic de Strasbourg Infos routières SIRAC	M. Yves LAUGEL	Responsable du SIRAC	1, place de l'Étoile 67100 STRASBOURG	03 88 60 90 52	ylaugel@cus-strasbourg.net
INFORMATIONS TRANSPORTS COLLECTIFS						
CG 67	Service Administration et grands équipements	Franck SIEGRIST	Adjoint au chef de service	Hôtel du Département Place du quartier blanc 67964 STRASBOURG cedex 9 www.cg67.fr	03 88 76 68 87	franck.siegrist@cg67.fr
Strasbourg	Communauté Urbaine de Strasbourg			1, Place de l'étoile 67000 STRASBOURG Tél : 03 88 60 90 90 www.strasbourg.fr		
	CUS – Service Déplacement et Transport	M. Alain MENETEAU M. Éric FONTENIT	Directeur Étude déplacement	Idem	03 88 60 92 71 03 88 43 64 43	efontenit@cus-strasbourg.net
	CUS-Service TRAM	M. MATHEY	Responsable	idem	03 89 43 66 87	rmathey@cus-strasbourg.net
	Compagnie des	Mme JANTON	Communication	14, rue Gare aux	03 88 77 70 11	

Ville	Service	Contact	Fonction	Adresse	Téléphone	E Mail
	Transports Strasbourgeois (Exploitant)	Mme Geneviève GOUJON	Marketing	marchandises BP2 67200 STRASBOURG www.cts-strasbourg.fr	03 88 77 70 24 03 88 77 70 21	goujon@cts-strasbourg.fr
Saverne	Communauté de Communes de la Région de Saverne	M. Frédéric AVELINE		10, rue des Murs 67700 SAVERNE www.cc-saverne.fr/ en construction	03 88 02 13 18	frederic.aveline@cc-saverne.fr
Sélestat	Communauté de Communes de Sélestat	M. Hervé HEITZ M. Michel BRANDT	Directeur Général des Services responsable transport	1, rue Louis Lang BP 195 67604 SELESTAT Cedex www.cc-selestat.fr en construction	03 88 58 01 60	michel.brandt@cc-selestat.fr
Haguenau	Mairie Direction Générale			1, Place Charles de Gaulle BP 10249 67504 HAGUENAU CEDEX www.ville-haguenau.fr	03 88 90 68 50	
Bischwiller	Mairie			Mairie de Bischwiller BP 35 67241 BISCHWILLER Cedex www.bischwiller.com	03 88 53 99 53	infos@bischwiller.com
Obernai	Mairie	Mme Tamina HOBEIKA	Service Communication	Mairie – BP 205 67213 OBERNAI cedex www.obernai.fr	03 88 49 95 95	Tamina.hobeika@obernai.fr
	Communauté de Communes du pays de Sainte Odile	M. Damien FOUCRÉ		38, rue du Maréchal Koenig 67210 OBERNAI	03 88 95 53 52	damien.foucre@ccpsa.com
Barr	Communauté de Communes des Pays du Barr et Bernstein	M. Jean Michel BLERVAQUE		Place de l'Hôtel de Ville 67140 BARR Tél : 03 88 58 52 22 www.pays-de-barr.com	03 88 58 52 29	jm.blervaque@pays-de-barr.com
Villé	Communauté de Communes du Canton de Villé	Mme Rachel SCHIEBER	Tourisme Communication Transport Contrat de Développement	Route de Villé 67220 BASSEMBERG Tél : 03 88 58 91 65 www.cc-canton-de-ville.fr	03 88 58 91 72	rachel.schieber@cc-canton-de-ville.fr
Marckolsheim	Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs	M. Thierry GELB		15,rue du Maréchal Foch 67390 MARCKOLSHEIM Fax : 03 88 74 99 12 www.karmis.org	03 88 92 53 73	thierry.gelb@evc.net

Ville	Service	Contact	Fonction	Adresse	Téléphone	E Mail
68 – DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN						
INFORMATIONS ROUTIÈRES						
DDE 68	SERT/ CET CIGT	Mme Estelle SIMON M. Gérard ANSOTEGUI- GARCIA	Chef d'équipe Responsable CIGT	2, rue Shwoerer – ZI NORD 68025 COLMAR Cedex www.haut-rhin.equipement.gouv.fr	03 89 20 34 50 03 89 20 34 95 03 89 20 34 56	estelle.simon@equipement.gouv.fr gerard.ansotegui-garcia@equipement.gouv.fr
SAPRR	Direction Centrale d'Exploitation – Gestion Trafic	M. Jean BUVAT	Chef du service Gestion Trafic	36, rue du Docteur Schmitt 21850 SAINT APPOLINAIRE www.saprr.fr	03 80 77 67 00	j.buvat@saprr.fr
INFORMATIONS TRANSPORTS COLLECTIFS						
CG 68	Pôle Transports et infrastructure Service Transports	M. DUFOUR	Directeur	Hôtel du département 100, Avenue d'Alsace - BP 351 68006 COLMAR Cedex Tel : 03 89 30 68 68 www.cg68.fr	03 89 30 69 71	dufour@cg68.fr
Mulhouse	SITRAM (Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Mulhousienne)	M. Jean-Marc THUET	Secrétaire général adjoint	Le Grand Rex 33, avenue de Colmar 68092 MULHOUSE Cedex www.sitram.net	03 89 43 66 87	im.thuet@sitram.net
Colmar	Communauté d'Agglomération Colmarienne – Service Transports	Mme LANGENBACH	Chef de Service	32 cours Sainte Anne – BP 197 68004 COLMAR cedex	03 69 99 55 55	
	TRACE (Exploitant)	M. BABÉ	Directeur Général	10, rue des Bonnes Gens 68000 COLMAR www.trace-colmar.com	03 89 20 80 90	babe@calixo.net
Saint Louis	Communauté de Communes des 3 frontières - Service Transports et Déplacements	M. Hubert VAXELAIRE		Place de l'hôtel de Ville BP 19 68305 Saint Louis Cedex tel : 03 89 70 90 70 www.cc-3frontieres.fr site en construction	03 89 70 93 66	Vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr
Saint Louis - Bâle	Agglomération Trinationale de Bâle	Mme Florence PRUDENT	Chef de Projet ATB Tram Transfrontalier	Hôtel de Ville 21, rue Théo Bachmann 68300 St Louis www.tab-atb.org en construction	03 89 67 06 75	florence.prudent@tab-atb.org
Sainte Marie	Mairie - Service	Mme Brigitte		114 rue Maréchal de Lattre	03 89 58 33 60	Brigitte.martinage@wan

Ville	Service	Contact	Fonction	Adresse	Téléphone	E Mail
aux Mines	Technique	MARTINAGE		de Tassigny 68160 SAINTE MARIE AUX MINES		adoo.fr
Guebwiller	Mairie			73, rue de la République B.P. 159 68503 GUEBWILLER	03 89 76 80 61	
Wittelsheim	Mairie			2, rue Ensisheim 68310 WITTELSHEIM	03 89 57 77 47	
Cernay	Communauté de Communes de Cernay	M. Philippe ALAMEDA M. Sébastien LONGHI	Agent de développement local Assistant	3, rue de Soultz 68700 CERNAY www.cernay.org	03 89 75 47 72	philippe.alameda@cc-cernay.fr sebastien.longhi@cc-cernay.fr
AUTRES						
	Carte Blanche Conseil	M. Peter RAPP		47, rue de Lancry F-75010 Paris	01 42 41 21 21	Peter.rapp@cbconseil.com
	Mentz Informatique	M. Jean- Claude BILLDSTEIN		11, rue Corroyeurs 67200 STRASBOURG	03 88 26 95 33	icbilldstein@mentz-informatique.fr

© ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Reprographie: CETE de Lyon ☎ (+33) (0) 4 72 14 30 30 (février 2005)
Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2005
ISSN: 1263-2570
ISRN: Certu/RE -- 05-04 -- FR

Certu
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
☎ (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet <http://www.certu.fr>



centre d'Études techniques de l'Équipement de l'Est 1, boulevard de la Solidarité Metz-Technopôle BP 85230 57076 Metz Cedex 03 téléphone: 03 87 20 43 00 télécopie: 03 87 20 46 99 mél : cete-est@equipement. gouv.fr	centre d'Études sur les réseaux les transports l'urbanisme et les constructions publiques 9, rue Juliette Récamier 69456 Lyon Cedex 06 téléphone: 04 72 74 58 00 télécopie: 04 72 74 59 00 www.certu.fr
--	---



Le Certu a 10 ans

Service technique placé sous l'autorité du ministère chargé de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer, le **Certu** (centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) a pour mission de contribuer au développement des connaissances et des savoir-faire et à leur diffusion dans tous les domaines liés aux questions urbaines. Partenaire des collectivités locales et des professionnels publics et privés, il est le lieu de référence où se développent les professionnalismes au service de la cité.

- Aménagement et urbanisme
- Aménagement et exploitation de la voirie
- Transport et mobilité
- Maîtrise d'ouvrage et équipements publics
- Environnement
- Technologies et systèmes d'information